



ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Coronavirus: le patronat mobilisé

LE ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, a convoqué, jeudi dernier, une importante réunion d'information avec des opérateurs économiques.

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG Libreville/Gabon

OMMENT atténuer le choc du coronavirus (covid-19) sur l'économie du Gabon? Cette importante question était au centre d'une rencontre urgente entre des organisations d'opérateurs économiques et le ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga. Et au cours de laquelle ils ont parlé des conséquences de ladite pandémie sur l'économie mondiale. Notamment la nouvelle crise du pétrole qui en découle.

Depuis le week-end dernier en effet, le prix du baril a dégringolé de 6,04 %, c'est-à-dire qu'il se situe à 33,63 dollars alors qu'il était à 70 dollars environ il y a un mois. Il était donc question, jeudi, à l'immeuble Arambo de Libreville, de voir comment réduire l'impact négatif de cette crise dont les lourdes conséquences sur l'économie gabonaise sont redoutées.

Déjà, le ministère de l'Économie et des Finances a mis en place une cellule de veille tenue d'informer les investisseurs sur les différentes situations qui vont animer la scène économique. "C'est grâce aux PME que tous les pays se développent. Il était important de les informer sur ce que fait le gouvernement face à la pandémie. Il fallait que nos partenaires, qui emploient beaucoup de personnes, sachent les mesures prises par le chef de l'État", a confié le membre du gouvernement à l'issue de cette rencontre.

Hormis la question du coronavirus, celle de la dette a éga-



Le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, échangeant avec des investisseurs au sujet du Coronavirus.

lement été mise sur la table. Les opérateurs ont été rassurés de la constitution actuelle

d'une plateforme chargée de résoudre la question de la dette intérieure. Le gouvernement

compte régler en premier les créances inférieures ou égales à 100 millions de francs.

Brainforest et FRMI en partenariat dans la gestion du Bassin du Congo

SCOM Libreville/Gabon

'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) Brainforest et Forêt ressources management ingénierie (FRMI) viennent de signer une convention de partenariat. Le but dudit partenariat, contribuer à une meilleure gouvernance forestière dans le Bassin du Congo et au respect des droits des couches marginalisées.

Selon Bernard Cassagne, manager de FRMI, à travers cette convention, Brainforest s'engage à apporter son expertise et son soutien au groupe FRMI et à ses filiales dans le Bassin du Congo. Notamment sur les projets de développement d'envergure prévus sur le long terme et financés par les bailleurs de fonds internationaux, les prestations de services déployant de grosses équipes



sur le terrain, la réalisation des travaux forestiers, les plantations et le développement d'opérations en milieu agricole et rural.

À noter que FRMI est un cabinet d'ingénierie forestière privé et indépendant basé à Montpellier, en France. La structure assiste les acteurs des secteurs forêt, bois et plantations en Europe et à l'international. Elle intervient sur le terrain dans le cadre d'une meilleure connaissance et d'une gestion raisonnée et durable des ressources naturelles et forestières au contact des populations, des opérateurs économiques, des ONG et des autorités locales.

Résidences "Les Parasoliers": les logements déjà en vente

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

A Chambre de commerce de Libreville a été le lieu retenu, mercredi dernier, par la Société nationale immobilière (SNI), pour annoncer le lancement des ventes des logements des Résidences les "Parasoliers", dans la commune d'Akanda. C'était à la faveur d'une conférence de presse animée par son directeur général, Hermann Kamonomo.

D'entrée, celui-ci a relevé que ces habitations comprenant 22 immeubles de 260 appartements font partie du programme des 3808 logements. Non sans préciser que les travaux de construction se sont arrêtés en 2014, à cause des difficultés de financement. Et que l'état d'avancement global au moment de l'arrêt était



Les responsables de la SNI lors de la conférence de presse.

"Les appartements sont de deux types. Ceux de deux chambres, avec une superficie de 100 à 120 m2 dont les coûts varient entre 29 et 35 millions francs. Et ceux de trois chambres d'une superficie de 125 à 150 m2, qui coûtent entre 36 et 43 millions de francs. Nous avons pensé à tous les compatriotes, y compris ceux de la diaspora désireux d'obtenir un logement au Gabon.

Les acquisitions se feront à la vente directe, location-vente, paiement au comptant ou par crédit bancaire ", a expliqué M. Kamonomo.

Par ailleurs, le DG de la SNI a souligné que la reprise de la première tranche des 8 immeubles a débuté le 3 février 2020. Il s'agit de 96 appartements dont la livraison est prévue pour octobre prochain.